

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 12 décembre 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 21

Absents excusés : 6

Absents : 2

Procurations : 4

Sens du Vote

Pour : 25

Contre : 00

Abstention : 00

N° de délibération : 09
Date de transmission
en préfecture :

19 DEC. 2024

Par suite d'une convocation en date du ⁰⁵10 décembre 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 12 décembre à 18h40** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Frédéric OTTO, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Cindy DARMIN, Daniel CANGOU, Christopher GERAN, Albert AIRA, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Louis-Jules DARES, Virginie GUILLAUME, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGOU, Luigi LANCASTRE, Aline TOI.

Absents excusés : Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Sonia JEREMIE-CAMALET, Gaston GERAN, Esther JEREMIE AMBRAISSE, Jennifer LINON.

Absents : Alexandre CLAIRY, Pierrot TAURUS.

Procurations : Marie-Pierre DARLY donne procuration à Jacqueline TASSIUS, Joël LANCASTRE donne procuration à Daniel CANGOU, Sonia JEREMIE-CAMALET donne procuration à Ernand BOULON, Gaston GERAN donne procuration à Aline TOI.

Secrétaire de séance : Anne-Marie CANGOU

Décision Budgétaire Modificative n°3

Monsieur le Maire informe ses collègues que la délibération n° 13 du 21/10/2024 portant modification du budget primitif 2024 a ouvert des crédits en régularisation des amortissements antérieurs à 2024. Cependant, ces opérations s'inscrivent en tant qu'opérations d'ordre non budgétaire.

Au regard des anomalies générées, et, pour plus de lisibilité, il convient d'abroger cette délibération.

Néanmoins, les propositions d'ajustements des crédits votés au budget primitif dans les autres chapitres demeurent. Ainsi, il est proposé :

- D'inscrire de nouvelles dépenses ou/et recettes
- De procéder à des virements de crédits entre chapitres

Il est également rappelé qu'il est nécessaire d'abonder les postes, ci-après, pour assurer des impératifs sociaux, éducatifs et autres.

Le Conseil municipal,
Où l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : D'abroger la délibération n°13 du 21 octobre 2024

Article 2 : De modifier le budget primitif 2024, conformément à la proposition ci-dessous :

• **Section de fonctionnement**

Section de fonctionnement	
Dépenses - Compte	Montant
64111-020 Rémunération du personnel	- 82 607.00 €
6542-01 Créances éteintes	- 285 575.00 €
	- 368 182.00 €
60632-01 Petits équipements	+ 10 000.00 €
6064-020 Fournitures administratives	+ 15 120.00 €
61351-020 Locations mobilières	+ 28 000.00 €
61521-511 Terrains	+ 19 960.00 €
615221-020 Bâtiments publics	+ 13 603.00 €
615231-845 Voiries	+ 44 000.00 €
6227-01 Frais d'actes et de contentieux	+ 20 527.00 €
6232-311 Fêtes et cérémonies	+ 40 000.00 €
6247-212 Transport collectif	+ 12 000.00 €
6541-01- Créances admises en non-valeur	+ 158 676.00 €
657363-420 Subventions fonct. CCAS	+ 8 000.00 €
65748-024 Subventions (OP TZCLD)	+ 36 000.00 €
65748-212 Subventions (ERASMUS)	+ 25 580.00 €
673-01 Titres annulés / exercices antérieurs	+ 135 069.00 €
6811-01 Dotations aux amortissements	42 078.00 €
6817-01-Dotations aux provisions	35 149.00 €
Total dépenses	275 580.00 €

Section de fonctionnement	Section de fonctionnement
Recettes – Compte	
73431-01 Octroi de Mer	250 000.00 €
74771-01 Fds structurels (ERASMUS)	25 580.00 €
Total recettes	275 580.00 €

- **Section d'investissement**

Section d'investissement	
Dépenses - Compte	Montant
2188-281/941-Aménagement du réfectoire	1 600.00 €
2313-01/103-Espace Bokantaj	76 000.00 €
2313-322/100- Suite Maria	15 000.00 €
2318-322/114- City stade - Gratien Candace	59 478.00 €
Total dépenses	152 078.00 €
Recettes – Compte	
1323-322/114- City stade- Dépt.	110 000.00 €
2804182-01 Amortissement des immobilisations	10 958.00 €
281848-01 –Amortissements d'immob.	31 120.00 €
Total recettes	152 078.00 €

Article 3 : De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour mener à bien cette décision.

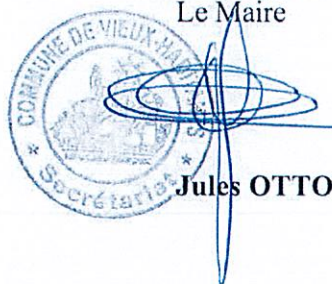
Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, et à Madame la Comptable publique.

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Publication :

Affichée le **20 DEC. 2024**

Pour expédition conforme
Le Maire


Jules OTTO